



Compte-rendu du conseil de direction du 26 avril 2010

Le 26 avril 2010, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14H15, salle du conseil du site de la Fleuriaye, sur convocation de M. CITEAU, directeur, et sous sa présidence.

Étaient présents :

Mmes DURAND, L'ANTON, SALLÉ
MM. CORMERAIS, FEUVRIE, GOULEAU, GRELIER, GUÉRIN, LE LOCH, MARCHAND,
MARQUET, MORIN, PERRIER

Étaient excusés :

Mmes GACHET, PEREZ
MM. BARBU, BASTIANELLI, BUCHON, CASTAGLIOLA, DETERRE, FAUCOU, J. GARNIER,
S. GARNIER, SARDA, VIARD-GAUDIN

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du compte rendu du 08/03/2010
- 2 – Auto évaluation de l'IUT
- 3 – Habilitations des LP
- 4 – Taille et nombre de groupes par département pour 2010-2011
- 5 – Etats généraux des IUT, Créteil, 6/05/2010
- 6 – Questions diverses
 - Proposition de découpage « document unique »
 - Utilisation des listes de diffusion

1 – Approbation du compte rendu du 8 mars 2010

P. CORMERAIS signale qu'il était présent lors du dernier conseil de direction.

Cette modification étant apportée, le compte rendu du conseil de direction du 8 mars est approuvé à l'unanimité.

2 – Auto évaluation de l'IUT

Les chefs de département attendent les chiffres du CAIRRAT pour les indicateurs « équipements informatiques » de l'onglet pédagogie, du service financier pour les « autres équipements de TP, du service relations internationales pour la « mobilité internationale » et les chiffres du service général pour l'onglet patrimoine.

C. ROUEIRE est toujours en attente des chiffres de la DEVU pour l'origine des publics de première année de DUT (redoublants compris) au 15 janvier 2010, selon leur date d'obtention du Bac 2009 ou années antérieures.

La date de remontée des dossiers à C. ROUEIRE est fixée au 17 mai, délai de rigueur.

3 – Habilitations des Licences Professionnelles

J-P. CITEAU précise que les licences professionnelles sont évaluées par l'AERES à partir de la vague B.

L'université de Nantes a avancé la date d'expertise des dossiers de Licences Professionnelles par le CEVU au 10 juin (date de remontée des dossiers à la DEVU le 2 juin), ce qui oblige l'IUT à prévoir des conseils exceptionnels : conseil de direction le 27 mai et conseil d'administration le 8 juin (date à confirmer selon les disponibilités du président, M. BEURRIER).

C. ROUEIRE a envoyé aux porteurs de projets des indications complémentaires de la DEVU sur la façon de compléter le document « supplément au diplôme » exigé par l'AERES alors qu'il semble spécifique à chaque étudiant.

Pour la présentation aux conseils de l'IUT, les différents documents seront disponibles sur l'Intranet de l'IUT, seule une fiche de synthèse calquée sur celle présentée au CEVU fera l'objet d'un tirage papier.

4 – Taille et nombre de groupes par département pour 2010-2011

J-P CITEAU présente les chiffres de la scolarité sur le recrutement 2010 :

	Candidatures exprimées	Dossiers imprimés au 23 avril 2010	IUT en Vœu N°1
GEII	813	761	100
GMP	858	795	140
GTE	1197	1118	187
QLIO	374	333	80
SGM	556	516	63
GEA	2735	2528	516
INFO	1360	1238	265
TOTAL	7893	7289	1351

On peut constater une légère baisse des candidats par rapport à 2009 :

- 8093 candidatures exprimées
- 1361 Vœu n°1

J-P. CITEAU signale que la capacité d'accueil en 1^{ère} année de DUT doit être saisie pour la procédure « post-bac » avant le 30 avril et interroge les chefs de département sur leurs intentions.

E. MARCHAND souhaiterait savoir si l'on doit tenir compte du nombre de candidatures pour déterminer la capacité d'accueil, car GTE aurait suffisamment de candidats pour ouvrir un 4^{ème} groupe en 1^{ère} année.

J-P. CITEAU rappelle que le nombre de candidats n'est pas le seul critère et que le redéploiement des postes d'enseignants demande au moins 2 ans. Depuis plusieurs années, un redéploiement est en cours au bénéfice de GTE et SGM, lors des départs à la retraite.

E. MARCHAND évoque la possibilité de mutation interne d'enseignants entre départements dans les matières transversales.

E. MORIN regrette que cette discussion n'ait pas eu lieu dans le cadre du contrat quadriennal. Il estime que d'autres critères importants doivent être évoqués et discutés avant tout redéploiement notamment :

- L'historique des redéploiements,
- les activités de recherches,
- Les débouchés.

Il estime toutefois qu'il ne faut pas attendre le prochain quadriennal pour en discuter, mais qu'il faut avoir une vision globale de l'offre de formation.

J-P. CITEAU propose d'en discuter lors de la réunion du mois de juin 2010 sur les emplois à la rentrée 2011.

Département	Capacité d'accueil à la rentrée 2009		Capacité d'accueil à la rentrée 2010	
	nombre groupes	effectif	nombre groupes	effectif
GEII	4 groupes (26)	104	4 groupes (26)	104
GMP	4 groupes (26)	104	4 groupes (26)	104
GTE	3 groupes (26)	78	3 groupes (26)	78
QLIO	3 groupes (26)	78	3 groupes (26)	78
SGM	3 groupes (26)	78	3 groupes (26)	78
GEA	6 groupes (28)	168	6 groupes (28)	168
INFO	4 groupes (26)	104	4 groupes (26)	104
TOTAL		714		714

5 – Etats généraux des IUT, Créteil, 6/05/2010

Les états généraux se dérouleront à Créteil les 5 et 6 mai 2010.

J-P CITEAU lance un appel aux personnels intéressés, sachant qu'il reste 2 places pour l'IUT de Nantes sur un total de 500 places pour 116 IUT.

Les objectifs de ces états généraux ne sont pas clairs, de même que le devenir des IUT.

J-P. CITEAU explique qu'une ou 2 idées directrices devraient émerger de ces états :

- Quel diplôme affiché (licence technologique...),
- Le devenir des IUT, au sein de la structure universitaire actuelle ou une autre structure encore à définir,
- Avenir des bacs+2, y compris les BTS ainsi que le rôle des IUT des diplômes à Bac+2,
- Place des IUT dans le PRES,
- Des regroupements d'IUT (voire des IUT régionaux)
- Avenir des IUT délocalisés dans le contexte actuel.

Ces différents points ont déjà été évoqués lors des ACD des départements d'IUT.

J-P. CITEAU précise que V. PÉCRESE participera à l'Assemblée Générale de l'ADIUT, manifestant en cela son intérêt pour les IUT, comme elle l'avait déjà montré lors de l'assemblée générale d'août 2008.

D. MARQUET souligne l'ambiguïté du système IUT, un réseau national, un diplôme national sans habilitation au niveau de l'université, mais à bac+2 sans licence, ni doctorat.

6 – Questions diverses

- J-P. CITEAU rappelle que les listes de diffusion de l'IUT ne doivent pas être utilisées pour régler des problèmes personnels.

- **Une circulaire sur les stages a été diffusée par la DEU** (document disponible sur l'Intranet de l'IUT ainsi que la lettre du MESR sur les stages effectués par les étudiants dans un laboratoire de leur université).

Il y est rappelé que les stages dont la durée est supérieure à «deux mois consécutifs» doivent impérativement faire l'objet d'une gratification : il s'agit de 2 mois calendaires (date à date) et non de l'équivalent en semaines. Un stage en entreprise peut comprendre deux périodes distinctes, mais cette modalité ne peut en aucun cas servir **d'échappatoire à l'obligation de gratifier un stage**.

Pour les stages effectués par un étudiant de l'université dans un de ses propres laboratoires ou services, il ne peut y avoir de convention tripartite telle que mentionnée dans la loi de 2006 ou le décret de 2009.

Il s'agit dans ce cas de la réalisation d'un projet pédagogique au sein d'un service de l'université. La position **actuelle** de l'université est que, dans ce cas, la gratification n'est pas obligatoire.

- **Proposition de découpage du « document unique »**

L'IUT étant la dernière composante de l'Université à réaliser ce document, il faut impérativement le finaliser en 2010.

P. SAQUET propose 3 phases de réalisation :

1^{ère} phase : évaluation des risques

2^{ème} phase : plan d'action

3^{ème} phase : suivi au travers du document réalisé

Il présente un document définissant des unités de travail pour la réalisation du document unique : départements et services, correspondants et responsables du suivi du programme d'action (disponible sur l'Intranet de l'IUT ainsi que le guide édité par le ministère de l'Education Nationale sur le sujet).

Une réunion sera organisée le 20 mai avec les correspondants désignés par les départements.

S. LE LOCH précise que les autres départements GMP ont fait appel à un audit extérieur en complément de la réflexion interne sur la définition des risques. L'IUT pourrait faire appel à l'Université pour l'évaluation des risques « inconnus ».

- **Point sur les actions de communication en cours :**
 - 28 avril : **Course en cours** avec 32 équipes en compétition. L'université et Polytech' Nantes présenteront leurs formations à cette occasion. Des stands d'informations sur les métiers avec notamment AIRBUS sont également prévus pour les étudiants de l'IUT.
 - 6 et 7 mai : **colloque GTE** sur le thème des métiers de l'énergie et de l'environnement
 - 7 juin : « **journées scientifiques** » de l'université
 - 10 juin **concours « Talent »** de projets de création d'entreprise organisé par les boutiques de gestion.
 - 18 juin : **exposition des projets** des départements industriels du site de la Fleuriaye, **rencontres industrielles** organisées par le département QLIO et **conférence sur l'enseignement à distance** organisée par José HANEN (département GEII).
 - E. MARCHAND propose d'ouvrir aux lycéens l'exposition des projets en remplacement des visites de lycées, trop lourdes à organiser.
 - **Fête de la science** le 21 octobre 2010 à l'IUT site de la Fleuriaye : J. SALLÉ rappelle que les propositions de participation doivent parvenir au CNAM pour le 30 avril : elle propose d'effectuer elle-même la saisie des dossiers sur le site du CNAM, et a envoyé pour ce faire aux départements un document préparatoire à compléter.
- J-P. CITEAU informe le conseil d'une proposition d'« année 0 » (intitulé non définitif) à la faculté des sciences : propédeutique scientifique pour une mise à niveau des bacheliers technologiques ou professionnels. Il doit désigner un représentant de l'IUT pour le groupe de pilotage de ce projet et fait appel à candidature auprès des enseignants de l'IUT.
- **Rappel du calendrier des réunions et conseils de l'année universitaire en cours :**
 - 20 mai : réunion des correspondants pour la réalisation du « document unique »
 - 27 mai à 14h site Joffre : réunion sur les maquettes d'enseignement année 2009-2010, pour les chefs de département avec J-P. CITEAU et A. SARDA.
 - 27 mai à 16h30 site Joffre : conseil de direction exceptionnel sur les habilitations des LP
 - 8 juin à 18h : conseil d'administration exceptionnel sur les habilitations des LP
 - 14 juin : conseil de direction, à 14h15 sur le site de la Fleuriaye
 - 21 juin : conseil d'administration à 18h, site Joffre
- **Dates de rentrée 2010-2011 pour les DUT**
 - GEII1 : 1^{er} septembre à 13h45
 - GEII2 : 2 septembre à 8h
 - GTE2 : 1^{er} septembre à 9h30
 - GTE1 : 1^{er} septembre à 10h30
 - SGM1 : 2 septembre à 15h15
 - SGM2 : 7 septembre à 11h
 - QLIO1 : 2 septembre à 9h30
 - QLIO2 : 6 septembre à 9h30
 - GMP1 : 1^{er} septembre le matin
 - GMP2 : 13 septembre
 - INFO1 : 1^{er} septembre à 10h15
 - INFO2 : 1^{er} septembre à 9h
 - GEA1 : 6 septembre à 9h
 - GEA 2 + APPC : 9 septembre à 9h

Le prochain Conseil de Direction aura lieu le 27 mai 2010 sur le site Joffre